

# COLLOQUE NATIONAL ENERGIE SOLAIRE ET BATIMENT les 17, 18 et 19 octobre 2005

## Bulletin d'inscription

A retourner dûment complété **avant le 15 septembre 2005** (1 bulletin par personne)

à **ADEME – Brigitte BOUHOURS, Régisseur de recettes**  
27 rue Louis Vicat - 75737 PARIS Cedex 15 - France  
Fax : +33 (0)1 46 38 37 19

M.     Mme     Mlle

Nom (en capitales) : ..... Prénom : .....

Société/Organisme/Collectivité : .....

Fonction/service : ..... Code NAF : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... E- mail : .....

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription au colloque Energie Solaire et Bâtiment des 17, 18 et 19 octobre 2005 et je souhaite m'inscrire

Aux trois journées au prix de 300 euros (\*)

Uniquement à la journée du lundi 17 octobre 2005 plus visites guidées d'opérations solaires le mercredi 19 octobre au prix de 175 euros (\*)

Uniquement à la journée du mardi 18 octobre 2005 plus visites guidées d'opérations solaires le mercredi 19 octobre au prix de 175 euros (\*)

Je suis membre d'une association ou fait parti(e) des services de l'Etat, j'ai pris connaissance des conditions d'inscription au colloque Solaire Thermique et Bâtiment des 17, 18 et 19 octobre 2005 et je souhaite m'inscrire (je joins les justificatifs demandés dans la partie « conditions d'inscription »)

Aux trois journées au prix de 150 euros (\*)

Uniquement à la journée du lundi 17 octobre 2005 plus visites guidées d'opérations solaires le mercredi 19 octobre au prix de 90 euros (\*)

Uniquement à la journée du mardi 18 octobre 2005 plus visites guidées d'opérations solaires le mercredi 19 octobre au prix de 90 euros (\*)

Je participe à la soirée de Gala le lundi 17 octobre au soir au Palais Brongniart (offert)

### Mode de règlement

Au comptant : (Obligatoire pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français)

par chèque bancaire ou postal joint à l'ordre du régisseur de Recettes de l'ADEME

A réception d'une facture :

soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME

soit par virement bancaire à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME

TP Angers - Code banque 10071 - Code guichet 49000 - N° de compte 00001000206 - Clé 07

N° Siret : 385 290 309 00330 – Code APE : 751 E

(\*) Prix net de taxe (établissement non assujéti à la TVA, exonération accordée par le ministère du Budget le 15 juillet 1993)

Fait le : .....

à : .....

J'atteste sur l'honneur être habilité (e) à passer commande :

Signature et cachet de l'entreprise (obligatoires)

|  |
|--|
| Signature et cachet de l'entreprise (obligatoires) |
|--|

# COLLOQUE NATIONAL ENERGIE SOLAIRE ZT BÂTIMENT

## Conditions d'inscription

### Bulletin d'inscription

Il doit être adressé, dûment complété (\*), à :

ADEME – Brigitte BOUHOURS – régisseur de recettes

27 rue Louis Vicat – 75 737 PARIS Cedex 15

Tél : +33 (0)1 47 65 23 73 / Fax : +33 (0)1 46 38 37 19

\* Les bulletins incomplets ne donneront pas lieu à confirmation d'inscription

**Date limite d'inscription : Jeudi 15 septembre 2005**

### Droits d'inscription

#### Ils s'élèvent à

- 300 Euros\* pour les personnes qui assistent aux trois journées
- 175 Euros\* pour les personnes qui assistent à une seule journée (17 ou 18 octobre) plus les visites techniques guidées (le 19 octobre)

Ils comprennent :

- la participation à la journée ou aux journées,
- les transports en bus pour les visites techniques guidées du 19 octobre,
- les déjeuners et pauses café
- la soirée de Gala du 17 octobre au soir au Palais Brongniart,
- la mallette du participant.

**Tarif préférentiel pour les associations ou services de l'état :** Ces tarifs préférentiels comprennent les mêmes prestations que ci-dessus

- 150 Euros\* pour les personnes qui assistent aux trois journées
- 90 Euros\* pour les personnes qui assistent à une seule journée (17 ou 18 octobre) plus les visites techniques guidées (19 octobre)

#### Pièces à joindre au bulletin d'inscription pour les associations :

- La copie de la carte nominative de membre, même celles en cours de validité

En cas d'absence de cette carte, l'inscription ne sera pas prise en compte

(\*) **Prix net de taxe** (établissement non assujéti à la TVA, exonération accordée par le ministère du Budget le 15 juillet 1993)

### Règlement

Il peut être effectué :

- **Au comptant :** (le paiement au comptant des prestations est exigé pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français)
  - par chèque bancaire ou postal joint au bulletin, à l'ordre du Régisseur de Recettes de l'ADEME,
- **A réception d'une facture :**
  - soit par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME,
  - soit par virement bancaire à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEMETP Angers - Code banque 10071 - Code guichet 49000 - N° de compte 00001000206 - Clé 07  
N° Siret : 385 290 309 00330 - Code APE : 751 E

- Pour les virements bancaires en provenance de l'étranger, les frais de transfert sont à la charge du client.

- Les administrations qui ne pourront joindre le règlement à leur bulletin, établiront un bon de commande administratif signé par l'autorité compétente et le règlement s'effectuera à réception d'une facture.

**Important : Ce colloque ne relevant pas d'une action de formation, l'ADEME ne sera donc pas en mesure de répondre favorablement aux demandes de conventions de formation.**

### Modification ou annulation de l'inscription

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée **par écrit au plus tard le lundi 10 octobre 2005.**

Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.